

CIRCUIT DU MEDICAMENT

Public concerné :

Professionnels médicaux et paramédicaux, encadrement.

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 2 jours / modulable selon besoin

Objectifs de la formation :

Compétence visée : Sécuriser le circuit du médicament et réduire l'iatrogénie médicamenteuse, par des pratiques professionnelles adaptées.

• Aptitudes :

- Connaître la réglementation du circuit du médicament et les rôles de chacun.
- Définir le circuit du médicament au sein de l'EHPAD : processus et sous processus
- Identifier les points critiques de chaque étape du circuit du médicament en EHPAD
- Développer les bonnes pratiques en termes de thérapies médicamenteuses
- Mettre en place les axes d'amélioration

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques.
- Travail avec les participants sur les situations rencontrées au sein de l'établissement.
- Elaboration d'un diagnostic et plan d'action

Le programme :

1. Apports réglementaires

- Circuit du médicament et démarche Qualité
- Législation du circuit du médicament
- Recommandations de bonnes pratiques HAS

2. Processus et sous processus du circuit du médicament

- Processus de Prescription et de Dispensation
- Processus d'Administration selon les 5 B et de suivi (avec ou sans « Préparation des Doses à administrer » PDA)
- Pharmacovigilance
- Ré évaluation des traitements
- Iatrogénie médicamenteuse évitable
- Signalement des évènements indésirables associés aux soins
- Erreurs médicamenteuses
- Charte de « non-punition »

3. Evaluation du Circuit du médicament

- Diagnostic du circuit du médicament (Grille ANAP)
- Elaboration du plan d'action
- Elaboration de l'EPP « Circuit du médicament »

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de formation remise en fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr